

## La fermeture de la frontière franco-sarde et ses effets

Paul Gonnet

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/cdlm/56>

DOI : [10.4000/cdlm.56](https://doi.org/10.4000/cdlm.56)

ISSN : 1773-0201

### Éditeur

Centre de la Méditerranée moderne et contemporaine

### Édition imprimée

Date de publication : 15 juin 2001

Pagination : 183-186

ISSN : 0395-9317

### Référence électronique

Paul Gonnet, « La fermeture de la frontière franco-sarde et ses effets », *Cahiers de la Méditerranée* [En ligne], 62 | 2001, mis en ligne le 15 février 2004, consulté le 08 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/cdlm/56> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/cdlm.56>

---

Ce document a été généré automatiquement le 8 septembre 2020.

© Tous droits réservés

---

# La fermeture de la frontière franco-sarde et ses effets

Paul Gonnet

---

- 1 La modeste et brève intervention que j'ose vous proposer en cette matinée n'a pas pour but de vous apporter des lumières sur un "événement" bien connu de l'histoire régionale, mais d'aborder une réflexion sur les aspects de la réalité qui se cache derrière ce mot, et du rôle de l'événement dans la construction historique.
- 2 Vous connaissez tous la chronique : depuis 1830 les épidémies de choléra se renouvellent en Europe ; pour que soient épargnés le pays et la cité de Nice, dans les États de Savoie, le Président de la Cour de justice souveraine du Sénat de Nice, chef suprême du Conseil de Santé de la ville, le Comte Hilarion de Cessole (1776-1845) "ordonne des mesures draconiennes" envers "tout ce qui vient de Provence". Comme l'écrit F. Tresse, le modèle des érudits locaux, dans une *Histoire de Cannes*<sup>1</sup>, restée un peu trop confidentielle, en application de ces décisions de fermeture de la frontière franco-sarde, Corel Brougham and Vaux, ancien ministre des finances de Sa Majesté Britannique, voit sa voiture immobilisée au Pont du Var en novembre 1834.
- 3 Malgré une correspondance plus qu'aigre entre les deux praticiens du droit, et au grand amusement du Consul de France à Nice, le Comte de Cessole ne cède pas, et le noble Lord doit interrompre son voyage qui le conduisait dans la péninsule italienne. Il revient à Antibes, à la poste aux chevaux de Cannes, et s'installe provisoirement.
- 4 Est-ce un événement ? D'abord qu'est-ce qu'un événement ? Pour *Le Littré*, c'est "tout ce qui arrive", un acte, une action, ce serait donc plutôt le Comte de Cessole qui le crée ; pour *Larousse* c'est aussi une chose faite, mais de plus une chose réellement existante, précisant des faits et dits mémorables ; il y a donc un choix qui est opéré dans les choses faites par la sensibilité des témoins d'abord, par leur mémoire ensuite.
- 5 *Le Robert* est plus précis : événement, "ce qui arrive et qui a quelque importance pour l'homme" . *Le Littré* a déjà reconnu cette dernière condition : "c'est tout un événement, c'est une grande affaire, une chose inattendue" : la mise au rang commun d'un noble Lord et qui plus est, ancien ministre, c'est toujours intéressant pour les gazetiers qui peuvent

amuser un instant leur lecteur ; mais très vite, l'événement de cette taille est perdu dans la foule de ceux qui le suivent dans le temps.

- 6 Si l'on se souvient à Cannes de la mésaventure du respectable anglais, c'est qu'il a provoqué dans la Cité une transformation notable : moins de deux mois après sa première nuit passée dans le petit village portuaire, l'ancien ministre des Finances, par acte notarié du 5 janvier 1835 achetait une propriété dans la commune cannoise : le village avait déjà vu le "*flot montant et descendant de l'aristocratie britannique*" mais cette fois un des plus brillants de ses éléments s'y fixe.
- 7 Ce n'est qu'un petit événement même s'il est important pour le village : en pays niçois, les Anglais sont là, depuis cent cinquante ans, des négociants temporairement au XVIII<sup>e</sup> siècle, et depuis la guerre de succession d'Autriche (1741-1748) et la présence de troupes anglaises dans le Comté, des aristocrates comme Lady Cavendish ; il y a peut-être 300 Anglais à Nice en 1784 et 1785 ; et la femme de Georges Pitt a acheté alors des terrains pour construire, au delà de la croix de Marbre<sup>2</sup>.
- 8 Si à Cannes, l'installation de Lord Brougham fait résonner l'événement, c'est qu'il a donné l'exemple : le général Taylor en 1837, le commerçant enrichi Woolfield en 1838, des membres du Parlement britannique, s'installent eux aussi en devenant propriétaires. Jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle au moins, l'effectif reste inférieur à celui de Nice.
- 9 Mais peut-être à Cannes la présence britannique y fait-elle davantage l'événement, parce qu'ils sont proportionnellement plus nombreux à s'y installer en tant que propriétaires. Thomas Robinson Woolfield, qui n'est pas un aristocrate mais un commerçant qui a fait fortune, va ensuite s'enrichir à Cannes "*il va se rendre utile à la noblesse anglaise*", devient une sorte d'expert en transactions, naturellement rémunéré d'une manière ou d'une autre ; (la chronique scandaleuse de l'an 2000 retrouve des sujets d'un modèle très ancien), puis il spéculait pendant 30 ans, attirant à lui des clients insulaires, en faisant, sans bien le savoir, la "*promotion*" de la nouvelle station climatique, littorale, hivernale.<sup>3</sup>
- 10 Il est l'homme le mieux informé de tout ce qui se passe à Cannes, dont on lui doit la découverte quoique puisse prétendre Lord Brougham. Qui écrit cela, un bon informateur, Prosper Mérimé, dans une lettre à Edouard Ellice, le 29 octobre 1857<sup>4</sup>, car c'est à partir des années 1850 que la Colonie Anglaise ne cesse de croître à Cannes ; les Anglais reviennent ici comme à l'est du Var, attirés par les louanges de leurs compatriotes sur le ciel, le climat, le paysage, les hivernants les plus nombreux.
- 11 Mais alors où est la cause de cette croissance, l'événement décisif, dans les malheurs de Lord Brougham ou dans les initiatives de Woolfield ? Mon éminent compatriote, feu Georges DUBY écrit dans *l'Histoire des Mentalités*,<sup>5</sup> "*l'histoire se présente comme une étude des comportements et des attitudes mentales*" faut-il construire l'histoire des hivernants à Cannes sur la déception de l'ancien ministre des finances où sur l'activité de l'ancien marchand de tissu de Glasgow... ou sur le goût des Anglais pour l'environnement hivernal du petit port de pêche<sup>6</sup>.
- 12 Sans doute le ministre est-il mieux connu de l'opinion anglaise, plus prestigieuse pour les mémorialistes français ; mais il est bien clair que l'événement initial est plus un mythe fondateur qu'une cause essentielle ; un excellent ouvrage illustré<sup>7</sup> présente "*le pari*" du noble lord ; certes ce dernier a sa statue et Mérimée son square à Cannes ; mais n'est-ce pas Woolfield qui a réellement tout fait pour attirer ses compatriotes ? Alors

que le guide bleu *Haute-Provence, Côte d'Azur*<sup>8</sup> écrit encore dans sa présentation de Cannes :

“(La) présence (du Lord) attira ses compatriotes, puis d'autres étrangers et l'on peut dire que Cannes... lui doit sa fortune.”

- 13 Tout vient peut-être de l'ambiguïté du terme événement ou plutôt de sa trop grande fluidité ; les historiens l'ont souvent tenu à l'écart, ou bien contrôlé : Henri-Irénée Marron dans son ouvrage “*De la connaissance historique*”<sup>9</sup> ne le place pas au sein de ses rubriques : on passe du document au passé sans voir autre chose que les faits ; et les faits qui établissent les soliveaux de la construction sont des faits historiques ; il est vrai que pour un historien de l'Antiquité, l'événement de son époque préférée a perdu de sa résonance.
- 14 Le bon Joseph Hours qui a enseigné l'histoire à Althusser et Domenach, Jean Bouvier et Jean Galland retrouve l'événement dans son essai : *Valeur de l'histoire*<sup>10</sup>, mais le paragraphe qu'il lui consacre, s'intitule : *Au delà de l'événement* :
- “Voulant connaître le passé lui-même et ne pouvant le ramener à la vie (*l'historien*) s'en fait une représentation et veut qu'elle soit le plus proche qu'il se pourra de l'inaccessible réalité ; cette représentation est évidemment incomplète, car d'innombrables événements qui, à un moment quelconque du temps ont été la vie (...) une partie infime seulement vient jusqu'à nous dans les documents dont nous disposons et cependant cette partie infime excède le plus souvent la possibilité qu'aurait l'historien de les connaître.”
- 15 Quant à Charles Morazé, dans la *Logique de l'histoire*<sup>11</sup>, il a bien un chapitre : *L'événement* comme donnée, mais nuance :
- “les événements conduisent l'existence de suspens en suspens, ne révèlent rien qui ne soit aussi interrogation.”
- 16 Bref, je regrette que le terme événement ait généralement remplacé le fait établi par l'interprétation des documents et surtout le fait historique défini par la richesse de ses conséquences.
- 17 Faut-il y voir un effet pervers de l'importance des médias<sup>12</sup> dans notre information quotidienne et aussi une dérive du vocabulaire français vers les mots anglais ?

---

## NOTES

1. - Editions Xavier Richer, Paris 1977
2. - Cf. M. Bordes *Histoire de Nice*, M. Bordes “le XVIII<sup>e</sup> siècle”, Privat, Toulouse, 1976.
3. - Cf. Valérie Colairo, *Les hivernants à Cannes, 1835-1870*, mémoire de maîtrise, Université de Nice, 1987, dactylographié 214 p.
4. - *Ibidem* p. 23
5. - In . *L'histoire des méthodes*, Bieul de la Pléiade, édit N.R.F 1961 p. 937
6. - Hegel exige “des événements conséquents qui produisent des changements sociaux et politiques majeurs.”
7. - Vadon Bernard, *Cannes c'était hier*, Editions Alpes Azur, Paris, 1980

8. - Etabli par Georges Kling, Editions Hachette, Paris 1977,
  9. - Matrons Henri-Irénée, *De la connaissance historique*, Le Seuil, Paris, 1954
  10. - Hours Joseph, *Valeur de l'histoire*, P.U.F - Paris, 1954, p66
  11. - Morazé Charles, *La logique de l'histoire*, Gallimard, Paris 1967 p.62
  12. - Encore que ces derniers, et les responsables politiques, utilisent le terme (traduction assez banale du latin *res* : ce qui arrive, ce qu'on fait, entreprises, combats, exploits), mais au pluriel quand le sujet du récit est difficile à qualifier ; par exemple, les "événements de 68" qui sont un peu plus qu'une émeute et moins qu'une révolution ; le terme s'est déjà, en Algérie, grossi jusqu'à précéder pendant quelques temps, la guerre.
- 

AUTEUR

PAUL GONNET

Professeur honoraire de l'Université de Nice-Sophia-Antipolis